



COMMUNIQUÉ

PAR COURRIEL

Montréal, le 12 mars 2020

Objet : COVID-19 – MESURES ET ACTIONS PRÉVENTIVES PRISES PAR LE CCSE MAISONNEUVE

Madame, Monsieur,

À la lumière des développements concernant le Coronavirus (COVID-19), nous tenons à vous informer des mesures prises par le CCSE Maisonneuve afin de maintenir le personnel et les membres en sécurité.

En date d'aujourd'hui, les gouvernements ont émis un avis de «faible niveau de risque» pour le Québec et le Canada en ce qui a trait au COVID-19.

Cependant, nous sommes en constante évaluation de la situation et nous travaillons en collaboration avec nos différents partenaires afin de mettre en place les meilleures pratiques et au besoin, nous nous référerons aussi aux autorités de la Santé publique afin de suivre avec rigueur les protocoles recommandés.

Soyez assurés que si des changements nécessaires à nos procédures en matière de soins de santé déjà en place devaient être requis, nous serons prompts à les implanter. En ce sens, l'Association des camps du Québec (l'ACQ) nous a déjà transmis une série de modalités et procédures préventives supplémentaires à mettre en place avant, pendant et après les activités.

Dans l'attente de vous accueillir, nous espérons que cette information vous aura été utile. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres questions ou souhaitez obtenir des précisions sur la nature des mesures et actions préventives mises en place.

Nadia Bourassa

Directrice générale par intérim